

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)

L'ANDAM ouvre son concours 2023 !

e-DEFI #131

Comme chaque semaine, le DEFI a sélectionné pour vous les meilleures informations du secteur pour vous tourner vers l'avenir.

Au programme de ce 131e bulletin :

Candidatez pour l'édition 2023 du concours de l'ANDAM dont le DEFI est un partenaire historique. Cette année, le jury attribuera 5 prix avec une dotation exceptionnelle de 700 000 €.

Retrouvez la liste des créateurs qui seront présents sur le showroom SPHERE – Paris Fashion Week® Automne/Hiver 2023/2024 opéré par la Fédération de la Haute Couture et de la Mode avec le soutien du DEFI du 18 au 22 janvier au Palais de Tokyo.

Postulez à l'appel à manifestation d'intérêt : « Pôles territoriaux d'industries culturelles et créatives ». Lancé par l'État dans le cadre de France 2030, ce dispositif soutient l'émergence d'initiatives mutualisées qui visent à structurer un écosystème territorial des industries culturelles et créatives.

Consultez la dernière version de la foire aux questions publiée par le gouvernement concernant le décret d'application de l'article 13-I de la loi AGECE. Une mise à jour importante y figure au sujet de l'information sur la recyclabilité avec la mention d'une période de tolérance allant jusqu'au 1er juillet 2023 pour la transmission par les éco-organismes des méthodes de calcul de la recyclabilité.

Participez aux Nuits de la lecture 2023 à travers toute la France ! Organisées par le Centre national du livre, elles se tiendront du 19 au 22 janvier.

Très bonne lecture,
Clarisse Reille

DEFI
LA MODE DE FRANCE

CONCOURS

L'ANDAM ouvre son
concours 2023

CRÉATION

Les créateurs
présents sur le
showroom SPHERE –
Paris Fashion Week®

FRANCE 2030

France 2030 : l'État lance un appel à manifestation
d'intérêt visant le secteur de la mode

Lire

MODE RESPONSABLE

Consultez la FAQ
sur le décret
d'application de
l'article 13-I de
la loi AGEC

CHANGEZ D'AIR

Participez aux Nuits de la
lecture du 19 au 22
janvier 2023

N'oubliez pas de suivre nos réseaux sociaux pour consulter davantage d'articles écrits
ou repérés par le DEFI au quotidien.



Pour envoyer vos suggestions : defi@defimode.org

Votre adresse électronique est susceptible d'être utilisée à des fins d'informations sur les filières de la mode et de l'habillement. Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)